



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120337

SEM DES HALLES - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -
AVENANT N°1

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**SEM DES HALLES - CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE
PUBLIC - AVENANT N°1**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 16 décembre 2011, le Conseil municipal a approuvé le contrat de délégation de service public pour l'exploitation des Halles avec la SEM des Halles.

Dans sa proposition, la SEM des Halles s'est engagée à mettre en place progressivement un tri sélectif des déchets et, parallèlement, la redevance déchets à compter du 1^{er} janvier 2012.

La Ville soucieuse d'accélérer cette démarche et, dans l'attente de la réhabilitation des Halles, a décidé, après concertation avec la SEM des Halles, d'acquérir un conteneur froid destiné à recueillir les déchets fermentescibles. En contrepartie, s'agissant d'un équipement propre à l'exploitation, la SEM des Halles doit en assurer les fluides, les consommables et le nettoyage.

Aussi, il convient d'approuver par avenant n° 1 à la DSP avec la SEM des Halles, les nouvelles modalités de prise en compte du traitement des déchets pour le marché des Halles à savoir :

- l'acquisition par la Ville d'un conteneur froid pour pallier aux insuffisances en matière de tri des déchets et notamment, ceux fermentescibles ;
- la prise en charge par la SEM des Halles des fluides, des consommables et du nettoyage du conteneur froid ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 à la DSP avec la SEM des Halles ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n° 1 à la DSP avec la SEM des Halles.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU